



Lo Parvi

Association nature
Nord - Isère

La Plume de l'épervier

pour connaître, faire connaître et protéger
le patrimoine naturel

Décembre 2017 - Circulaire n°374 - 33^{ème} année

Publication interne mensuelle de l'association Nature Nord-Isère

Tél. 04-74-92-48-62

Secrétariat-Accueil : contact@loparvi.fr

www.loparvi.fr

SOMMAIRE

● Edito de l'Epervier	1
● CA du 13 novembre	2 - 3
● Espèce du mois	3
● Marais de l'Epau	4
● Initiation mycologie	5
● Agenda	6

Directrice de publication

Murielle Gentaz

Membres de la commission

Marc Bourrely, Murielle Gentaz
Lucien Moly, Micheline Salaün

Comité de relecture

Serge et Noëlle Berguerand,
Maurice et M.Rose Chevallet,
Marie Moly, Pascale Nallet

Maquette et mise en page

Micheline Salaün

Crédit photos

G.Delcourt
Alain Esnault
Grégory Guicherd
Christophe Grangier
Julien Grangier
Martine Ravet
Alain Roux
Micheline Salaün
Jean-Jacques Thomas-Billot

Illustrations

Alexis Nouailhat

L'édition de l'Epervier

Pendant de longs mois le renouvellement de la mise sur le marché européen du glyphosate a fait l'objet d'intenses négociations, non seulement au niveau européen mais aussi dans de nombreux pays de la communauté européenne.

En France certaines organisations de consommateurs, notamment au regard de la position timorée de l'OMS pour son classement comme substance cancérogène, étaient hésitantes sur la position à prendre.

La FNSEA syndicat majoritaire de l'agriculture considère que son retrait définitif conduirait à des conséquences catastrophiques pour notre économie agricole et pour le volume des productions agricoles.

La plupart des associations environnementales, dont notre fédération France Nature Environnement, s'opposent au renouvellement de cette licence. En effet cette molécule, en plus de ses éventuels effets cancérogènes, et de celle de son métabolite, l'ampa, se concentre dans les 15 à 20 premiers centimètres du sol. Du fait de leur solidité ces molécules sont facilement transportées par l'eau et l'air, elles polluent nos rivières, nos fleuves et la mer. Enfin l'utilisation répétitive du rondup dans les mêmes sols provoque une dangereuse accumulation.

Le gouvernement français après de cafouilleuses relations ministérielles s'est mis d'accord pour demander le renouvellement de cette licence pour une durée de trois ans seulement, afin de permettre à l'agriculture de s'adapter à de nouvelles pratiques culturales. La commission ne l'a pas entendu, ce renouvellement a été effectué pour cinq ans.

Allons au-delà de cet épisode « glyphosate ». Aujourd'hui pour produire notre alimentation nous utilisons de nombreux pesticides sans être sûrs de leur innocuité. De plus ceux-ci agissent à l'aveugle ; je traite mes pommiers contre le carpocapse, mais en même temps je tue un grand nombre d'autres insectes et d'oiseaux et de mammifères qui les mangent... je dérègle l'équilibre de la biodiversité. Après quelques années mes récoltes diminuent. Les études conduites par le CNRS à Chizé (Deux Sèvres) l'ont démontré.

Donc est posée la question : Faut-il se passer de pesticides en agriculture dite conventionnelle comme le font les agriculteurs »bio » ? Et si tel était le cas arriverions-nous à nourrir l'humanité ?

Ce à quoi la FNSEA répond haut et fort : non ! De la part d'une organisation syndicale, c'est faire peu de cas des agriculteurs et de leurs salariés, ils sont les premiers à subir les conséquences de l'emploi de ces pesticides, comme l'ont démontré de nombreuses études.

Personnellement je réponds oui à ces deux questions, j'ai connu pendant une période de ma vie (avant les années 60) une agriculture sans intrants autres que ceux produits sur la ferme, auxquels s'ajoutaient seulement un peu de sulfate de cuivre et de soufre. Nous ne reviendrons pas aux conditions de travail et de production de cette époque. Aujourd'hui l'évolution de nos connaissances, des techniques et du matériel, facilite et rend plus productive l'agriculture sans intrant et sans pesticide. L'agriculture bio le démontre, comme elle laisse espérer qu'elle nourrirait l'ensemble de l'humanité.

A Lo Parvi nous ne pourrions que nous féliciter d'un tel cheminement.



Conseil d'Administration du 13 novembre 2017...

Murielle

1- Bilan des commissions

■ Commission communication (Micheline SALAÜN)

Elle est composée de 7 personnes qui se réunissent une fois par mois. Son objectif principal est de faire connaître Lo Parvi auprès du grand public. Elle s'occupe des sorties, du concours photo, de la tenue de stands lors de diverses manifestations. Elle organise également l'échange franco-allemand. Elle réalise aussi la mise en page de divers supports de communication : plaquette Sortir, circulaire, plaquette pédagogique,... et s'occupe des relations avec la presse. Elle gère également le site internet. En 2017, elle a participé aux forums des associations de Crémieu et de Morestel.

En projet :

Plusieurs réflexions sont engagées:

- trouver une organisation pour être plus efficace et gagner en visibilité des stands, moderniser la mise en page de la circulaire, du site (ajout de nouvelles fonctionnalités, création d'un manuel contributeur,...)
- trouver une nouvelle stratégie de communication en utilisant les réseaux sociaux.
- développer la liaison avec les autres commissions et travailler sur des actions communes

Une des principales difficultés concernant la gestion du site est le manque de contributeurs. Une nouvelle personne souhaiterait s'investir mais il faudrait encore quelqu'un d'autre. Il va être nécessaire de trouver de nouveaux lieux pour l'expo photo afin d'élargir le public.

La commission aura aussi besoin d'aide ponctuelle pour la tenue des stands.

Pour les prochaines années, il va falloir s'adapter aux nouvelles techniques de communication en ayant préalablement réfléchi à la cohérence des supports. Une formation sur l'utilisation des réseaux sociaux aura lieu le 18 novembre et pourra être élargie au CA.

La commission aura besoin d'un budget d'environ 1200 € (achat d'un écran, abonnement logiciel pour mise en page....)

■ Commission Veille écologique (Christine BERGER)

Elle est composée de 5 personnes et se réunit 1 fois par mois en salle et sur le terrain afin de repérer tout ce qui peut porter atteinte à la nature dans l'Isle Crémieu.

Après chaque sortie sur le terrain, un compte rendu est fait et reporté sur un tableau (classement par commune et par secteur). Ce tableau est à usage interne et permet de conserver

un historique des différentes actions menées.

Si on souhaite signaler un problème, on peut utiliser le réseau Sentinelles de la Nature (<https://sentinellesdelanature.fr/>)

Il est nécessaire d'avoir des personnes relais dans chaque commune afin de signaler tout problème et de pouvoir guider les membres de la commission lors des sorties sur le terrain. Les problèmes peuvent être de différentes natures : vidange dans des cours d'immeubles, décharges sauvages parfois à proximité des déchèteries, remblaiements non autorisés, Il faut signaler toute activité d'engins de chantier au bord des fossés, des cours d'eau ou dans la forêt. Une sensibilisation est faite auprès des sociétés de travaux publics concernant les remblaiements.

En projet:

La commission continue son travail de veille écologique et ses tournées sur le terrain.

Des actions sont prévues avec le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre (SMABB) et une autre avec la communauté de commune des Balcons du Dauphiné. (CCBD)

La commission prévoit aussi de mettre à jour la carte des anciennes décharges pour en garder la mémoire.

■ Commission Forêt (Paul DAMETTO)

Cette commission est composée de 6 personnes qui se réunissent une fois par mois avec soit une sortie sur le terrain, soit une réunion en salle, soit les deux.

En 2017, elle a travaillé avec la commission Aménagement du territoire pour le nouveau projet protection.

Un travail a été entrepris avec les élus en utilisant l'étude Forêt.

La commission est en lien avec d'autres organismes: ONF, La silva, Terres de liens, le REFORA

En projet :

Ce travail va être continué.

Les membres de la commission aimeraient avoir une initiation à la cartographie.

Des interventions sont prévues avec la commission Formation. Une plaquette est à l'étude avec la commission Naturaliste.



...Conseil d'Administration du 13 novembre 2017

2- Projet protection

Anne présente l'organisation générale et les différentes orientations du nouveau projet Protection.

Deux choses essentielles sont à faire : recenser les actions oubliées ou que l'on veut mener

3- Questions diverses

■ Pétition contre l'écluse de Bregnier Cordon

Elle est disponible sur le site de Lo Parvi (<http://loparvi.fr/ecluse-de-bregnier-cordon/>) et a recueilli, à ce jour, environ 600 signatures. L'élaboration d'un dossier de presse est à prévoir.

■ Subventions

Une subvention de la réserve parlementaire de 1000 € a été attribuée via le Ministère de l'Écologie.

■ Poz' à Cozance

Pendant la Poz', présentation de la Revue à télécharger sur le site. La revue a été très appréciée. Il faudrait voir s'il y a possibilité de l'imprimer.

Pour la prochaine Poz le 9 décembre : l'auteure du livre sur les papillons va venir présenter son livre.



L'espèce
du
mois

Le Gros Bec



Avec son énorme bec, qui peut produire une force de 50 kg et sa silhouette massive, le gros bec est facilement identifiable. Il est un hôte assez commun des mangeoires en hiver. En revanche, il se fait très discret dans la saison de reproduction ; sa silhouette en vol, ramassée, et à la courte queue, et ses cris, des « tsic ! » claquants, permettent de l'identifier. Il vit dans les forêts, surtout dans les vieux bois de feuillus et construit un nid en coupe à l'« enfourchure » d'une branche ou contre le tronc. Il nourrit alors ses petits avec des insectes alors qu'il est granivore le reste de l'année. C'est un nicheur probable dans l'Isle Crémieu et certain sur la commune de Courtenay, puisque un jeune s'est envolé maladroitement à mes pieds le 27 mai dernier puis est allé se percher bien en vue. Il avait dû tomber du nid quelque temps auparavant, nid garni de mousse, construit contre le tronc d'un chêne à 5 mètres de hauteur.

Jean-Jacques Thomas-Billot.



Sortie au Marais de l'Epau (Passins) Christophe

Par cette belle matinée du 18 juin 2017, une petite dizaine de membres de la Commission Naturaliste est à pied d'œuvre au Marais de l'Epau.

Le but est de récolter des observations sur la faune et la flore de ce marais qui, en cours de déprise agricole, est en passe de reprendre un aspect plus naturel. Il y est aidé en cela par la présence du Castor qui travaille à redonner à la Save quelques petits méandres pour la priver de son look de fossé-antichar. Nous prospectons la partie est de ce site, celle qui a été cultivée et l'est encore en partie.



Fougère des marais (*Thelypteris palustris*)



Ecuelle d'eau (*Hydrocotyle vulgaris*)

Tous les moyens sont bons pour recenser le maximum d'espèces : observations à vue, photos macro ou au télescope, capture/relâcher de spécimens. Grégory en profite pour rajouter une chasse aux phéromones pour attirer des papillons bien particuliers, les Sésies, qui miment des hyménoptères ; cela fonctionnera bien puisque 3 espèces de Sésies seront attirées par les appâts. Au niveau botanique, 34 espèces de plantes sont répertoriées dont une petite station de Fougère des marais (*Thelypteris palustris*) et une d'Ecuelle d'eau (*Hydrocotyle vulgaris*) ; toute une végétation typique des milieux humides est en train de se réinstaller.

Pour les vertébrés, 1 espèce de mammifères (le Lièvre, pas le Castor qui est essentiellement nocturne et fréquente plutôt la partie ouest du marais), 9 espèces d'oiseaux et 1 espèce d'amphibiens (chant de Rainette verte).

Pour les insectes, on recensera 40 espèces différentes dont 16 de Lépidoptères, 12 d'Odonates (dont 1 *Orthetrum brunneum*), 8 d'Orthoptères (dont Chorthippus albomarginatus). On rajoutera même une espèce d'araignée.

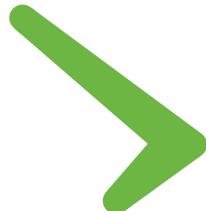


Orthétrum des sources (*Orthetrum brunneum*)



Lièvre (*Lepus europaeus*)

Après plusieurs heures de prospection sous le soleil, le bilan final s'établira à un total de 86 espèces animales et végétales. Le grand intérêt de ces prospections communes, hors l'agréable côté convivial, est que chacun apporte ses compétences (certains préférant la botanique, d'autres les insectes, d'autres encore l'ornithologie) et sa contribution à une discussion constructive lors de déterminations un peu délicates. Et chacun découvre à coup sûr des espèces qu'il ne connaît pas encore.





Initiation mycologique

Pierrette et Christophe



Phellinus (Phellinus sp)

Dans le cadre de la formation des adhérents, deux journées d'initiation à la mycologie ont été organisées les 21 octobre et 4 novembre 2017 au local de Lo Parvi.

La première journée, animée par Michel BIZOLON (membre de la Section Mycologique et Botanique du C.E. Schneider Electric, Grenoble) comportait une partie théorique en salle suivie d'une sortie sur le terrain.

Michel nous a présenté la place du règne fongique au sein du monde vivant. Les Champignons (Fungi ou Mycota) sont des eucaryotes pluricellulaires hétérotrophes dont il existe environ 40 000 espèces en France métropolitaine et sans doute plus d'un million d'espèces au niveau mondial.

Ensuite, la biologie a été abordée : notions d'hyphes et de mycelium, nutrition, écologie, reproduction... Ainsi, nous avons appris que le plus grand organisme vivant actuel est un mycelium d'Armillaire qui couvre 100km² (Oregon, Etats-Unis) dont l'âge est estimé à 700 ans.

Puis, Michel nous a présenté les critères indispensables pour arriver à une détermination sûre. Par ordre d'importance : aspect de l'hymenium, couleur de la sporée, forme et silhouette générale du sporophore, mode d'insertion des lames, ornements (chapeau et stipe), etc.



Badhamia sp.

Cette partie théorique s'est terminée avec un aperçu détaillé des Ascomycètes et des Basidiomycètes.

L'après-midi s'est terminée par une brève sortie au bois de Varzieu (Trept). La sécheresse persistante ne nous a pas permis d'observer beaucoup de spécimens, 5 espèces de champignons et une de myxomycète (Badhamia sp.).

La deuxième journée devait se dérouler entièrement sur le terrain, mais la météo pluvieuse nous a contraints à rester en salle.

Notre deuxième intervenant, Bernard ROUX (Association Nature Vivante, Vienne), nous a rappelé les grands critères de détermination des familles de champignons à l'aide d'une présentation informatisée.

Nous nous sommes ensuite entraînés à la détermination de spécimens provenant du Bugey (cueillette de la Société des Sciences Naturelles de Bourgoin-Jallieu dont nous remercions Serge COUTURIER, son Président).

L'après-midi, nous avons pu nous rendre à l'étang de Lemps où nous avons observé 11 espèces de champignons et croisé une salamandre qui profitait des ondées du jour.

Ce furent deux journées très enrichissantes pour les participants, merci aux photographes Bernard FRANÇON et surtout Alain ESNAULT qui nous permettent de les illustrer et à Jean COLLONGE (commission formation des adhérents) pour l'organisation de cette formation.



Tramète versicolore (Trametes versicolor)



Polypore du bouleau (Piptoporus betulinus)

Agenda

La PôZ à Cozance

Les rendez vous de la Poz
(10h-12h) en 2018

En Janvier (pour faire place au comptage des oiseaux), ce sera le samedi 27

En Février (pour faire droit aux vacances) ce sera le samedi 10
En Mars, (pour s'approcher de l'équinoxe) ce sera le samedi 17

Le thème de janvier, portera,
mais comme d'habitude à titre purement 'décoratif', sur l'écologie profonde.

Lundi 8 janvier 20h - au local

• Réunion du Conseil d'Administration

- 1 - Validation du nouveau projet associatif sur la « Protection »
- 2 - Questions diverses



La commission naturaliste vous invite à son

BEST'OF ANNUEL le mercredi 10 janvier à 20 h au local

Tout au long de l'année 2017, les naturalistes bénévoles et salariés ont inventorié de nombreuses espèces animales ou végétales. Certaines de ces espèces n'ont jamais été observées ou très rarement ; cette soirée vous permettra de découvrir avec les naturalistes ces plantes, insectes, champignons, amphibiens, mammifères ou oiseaux rares. Au total, une quarantaine d'espèces vous seront présentées dans un diaporama spécialement préparé pour l'occasion.

SORTIES ET CHANTIERS DE L'HIVER

• Comptage des oiseaux hivernants --- 13 janvier 2018 de 9h à 12h

• Le grand duc --- **COMPLET** 19 janvier 2018 de 17h à 18h30

• Comptage des chauves-souris en hibernation --- **COMPLET** 3 février 2018 de 9h à 12h

• Initiation ornithologique les oiseaux d'eau hivernants ----- 3 février 2018 de 14h à 17h

Si nos sorties sont gratuites et ouvertes à tous, l'inscription préalable est obligatoire.

A noter également

WEEK-END DES ADHÉRENTS

Sur le plateau du Retord
Les 9 et 10 juin 2018

CONCOURS PHOTO Vernissage et remise des récompenses

Le 10 février 2018

Médiathèque des Avenières
En fin d'après-midi, l'horaire sera précisé ultérieurement

Participez au concours photos 2017 « La nature et la pluie »

Vous aimez photographier la nature, participez au concours photos organisé tous les ans par LO PARVI

Règlement à télécharger sur le site internet : loparvi.fr

**RÉCEPTION DES PHOTOS
15 JANVIER 2018
DERNIER DÉLAI**

Association Nature Nord-Isère

LO PARVI

concours photo 2017

